

A tous les Reventinois(es),



Malgré la période de réserve électorale, je souhaite vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour 2026.

Que cette année permette à chacun de vous de vivre paisiblement tout en ayant l'énergie de réaliser vos projets, qu'elle vous garde également en bonne santé et, collectivement, qu'elle nous permette de faire vivre la solidarité et la fraternité face au fracas de notre époque.

Nous serons heureux de vous retrouver pour le premier grand rendez-vous de l'année lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le **samedi 24 janvier à 11h au gymnase**.

Bonne année à toutes et à tous !

Edith RUCHON et l'équipe municipale



LE RECENSEMENT

Comme c'est le cas tous les cinq ans désormais, notre commune est concernée cette année par le recensement. Il aura lieu du 15 janvier au 14 février. Quatre agents recenseurs ont été recrutés pour cette mission ; dans un premier temps, elles déposeront dans votre boîte aux lettres le ou les formulaires qu'il vous appartiendra de compléter si possible de façon dématérialisée.

En cas de besoin, elles pourront vous apporter de l'aide dans cette démarche ainsi que le secrétariat de mairie. Je vous invite à leur réservé le meilleur accueil, chacune d'elle aura une carte permettant d'attester qu'elles sont bien habilitées à procéder au recensement.

A noter : l'INSEE nous informe que notre Commune compte 2070 habitants.



VALLON DE GERBOLE

Depuis septembre 2025, une démarche a été engagée afin d'envisager les meilleures modalités de protection de la faune et de la flore particulièrement riches du vallon de Gerbole. Une réunion publique et une réunion de travail se sont tenues avec les différentes personnes concernées, permettant l'expression de points de vue variés.

Après avoir entendu l'ensemble des positions exprimées, il m'est apparu préférable, en tant que maire, d'abandonner ce projet, les conditions n'étant pas réunies pour le conduire de manière suffisamment apaisée et partagée.



LES TRAVAUX

L'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication chemin des Cimes

Ce chantier important est aujourd'hui terminé et le cadre de vie se voit nettement amélioré. Il reste à procéder à la réfection de la voirie : cette opération a été validé par les élus dans le cadre du programme de travaux de voirie 2026 réalisés par Vienne Condrieu Agglomération.

Les dates d'intervention ne sont pas encore fixées, elles seront communiquées dès que nous en aurons connaissance. Durant le 1er trimestre de cette année, une autre opération d'enfouissement des réseaux va démarrer, elle concerne le lotissement de La Plaine.

L'école

Plusieurs opérations de travaux sont en cours, à différentes étapes de réalisation.

- **Rénovation thermique** : Ce chantier important est aujourd'hui terminé à quelques ajustements près. Les dernières interventions sont en cours et il reste quelques réglages des installations de chauffage pour en assurer un fonctionnement optimal. Cette phase a requis la plus grande vigilance pour assurer le confort des enfants et des personnels. Elus et agents communaux ont suivi la situation avec attention et ont réagi immédiatement pour mobiliser les entreprises concernées afin que les corrections soient réalisées dans les meilleurs délais.
- **La végétalisation de la cour de l'école** : face à des épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, la municipalité a souhaité engager ce projet afin d'améliorer le confort des enfants. Il a été élaboré dans un esprit de concertation avec les équipes éducatives et des parents d'élèves. Le chantier a démarré fin octobre et se poursuit. L'entreprise choisie, ACS, a réalisé un travail important dont nous voyons les premiers résultats : aménagement d'un coin amphithéâtre, mise en place de massifs et premières plantations. Les enfants ont même pu être associés à la plantation de certains arbres. Au final, cette transformation offrira une cour plus agréable, plus fraîche et plus apaisée.
- **L'espace de jeux pour enfants** : afin de préserver la sécurité des enfants, cet espace de jeux a dû être fermé temporairement par arrêté municipal du fait de la dégradation de certains éléments de la structure et des sols. Le devis de réparation a été validé en décembre et transmis à l'entreprise qui va intervenir dans les prochaines semaines afin que les enfants puissent de nouveau évoluer en toute sécurité.



LES MOMENTS FESTIFS DE FIN D'ANNÉE

• La fête des lumières

Elle a eu lieu le samedi 6 décembre et a connu un beau succès autour d'animations qui ont réuni petits et grands : ballade lumineuse dans le village, démonstration de danse par les danseuses du club Léo Lagrange, chants de Noël par la chorale, fabrication de boules de Noël ...

Puis est venu le temps de se restaurer et de se réchauffer auprès des différents stands tenus par des associations et nos commerçants.

Merci à tous pour la réussite de cette superbe soirée !

• Le repas de fin d'année du CCAS

Cette année, ce sont 160 personnes de 67 ans et plus qui se sont retrouvées au gymnase pour le repas de fin d'année offert par le CCAS. Dans la bonne humeur et la convivialité, la journée a filé vite au rythme des échanges, des plaisanteries, des pas de danse et bien sûr d'un repas délicieux concocté par le traiteur 4S.

Pour les personnes qui ne pouvaient se rendre à ce repas, 107 bons d'achat de 35€ ont été remis (à partir de 75 ans), utilisables dans différents commerces de la commune.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette journée !